

Marchés publics

procédure adaptée

La Roche-sur-Yon Agglomération

Composition, photogravure et impression d'un magazine d'information

Procédure adaptée

Collectivité : La Roche-sur-Yon Agglomération, 54, rue René-Gosciny, 85000 La Roche-sur-Yon, tél. 02 51 05 57 79, fax 02.51.37.32.74, e-mail : nathalie.potier@larochessuryonagglomeration.fr

Objet du marché : composition, photogravure et impression d'un magazine d'information.

Mode de passation : procédure adaptée, art. 28 CMP.

Caractéristiques principales :

Marché à bons de commande.

Mini : 35 000 euros HT.

Maxi : 60 000 euros HT.

Durée 1 an reconductible 2 fois sur décision expresse.

Modalités d'obtention du dossier : sur demande par e-mail à nathalie.potier@larochessuryonagglomeration.fr ou par téléchargement sur www.marches-securises.fr

Date limite de dépôt des offres :

Offre à remettre pour le 7 décembre 2010 à 12 h, par voie électronique sur <http://www.marches-securises.fr> ou par envoi postal en recommandé avec accusé de réception ou par remise directe contre récépissé de dépôt à l'adresse suivante : La Roche-sur-Yon Agglomération, service marché publics, 54, rue René-Gosciny, 85000 La Roche-sur-Yon.

Justifications et pièces à produire :

- DC1 daté et signé ou équivalent.

- DC2 ou équivalent.

- Si possible, DC6, DC7 ou équivalents.

- L'acte d'engagement dûment complété et signé.

- Le bordereau des prix unitaires signé par le candidat.

- La note technique dont le contenu est précisé à l'article 4 du CCTP.

- Un échantillon de réalisations se rapprochant des objets décrits au bordereau de prix unitaire.

- Des échantillons de papier.

Critères de jugement des offres :

- Coût des prestations : 40 %.

- Délais d'exécution : 30 %.

- Valeur technique 30 % : qualité du papier (10 %), qualité des productions et du parc machine (10 %), éco-responsabilité dans la chaîne de production (10 %).

Délai d'engagement des offres : 90 jours.

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : le 19 novembre 2010.

Renseignements :

Techniques : Flavinie Genty, responsable service communication.

Administratifs : Nathalie Potier, service marchés publics, tél. 02 51 05 57 79.

Marchés publics

Procédure formalisée

DDTM de la Vendée

Secrétariat général/logistique-budgets

Travaux de déconstruction de bâtiments d'habitation suite au passage de la tempête « Xynthia »

Avis d'appel public à la concurrence

Appel d'offres ouvert

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom, adresses et point(s) de contact : Préfecture de la Vendée, représentée par la direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée, 29, rue Dellille, F-85000 La Roche-sur-Yon, tél. 02 51 44 32 20, e-mail : j-pierre.guillou@vendee.gouv.fr, fax 02.51.44.33.77.

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : DDTM de la Vendée, 19, rue Montesquieu, BP 60827. Contact : SHC/BAT, à l'attention de Guillou Jean-Pierre, F-85021 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 32 20, e-mail : j-pierre.guillou@vendee.gouv.fr, fax 02.51.44.33.77.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : DDTM de la Vendée, 19, rue Montesquieu, BP 60827. Contact : SHC/BAT, à l'attention de Guillou Jean-Pierre, F-85021 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 32 20, e-mail : j-pierre.guillou@vendee.gouv.fr, fax 02.51.44.33.77.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : DDTM de la Vendée, 19, rue Montesquieu, BP 60827. Contact : SG/LM, à l'attention de Marolleau Yannick, F-85021 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 32 90, e-mail : yannick.marolleau@vendee.gouv.fr, fax 02.51.05.57.63.

I.2. Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1. Description :

II.1.1. Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : travaux de déconstruction de bâtiments d'habitation suite au passage de la tempête « Xynthia » sur les communes de La Faute-sur-Mer (lot 01) et de L'Aiguillon-sur-Mer (lot 02).

II.1.2. Type de marché et lieu d'exécution :

Travaux.

Exécution.

Lieu principal d'exécution : Vendée, 85460 La Faute-sur-Mer et L'Aiguillon-sur-Mer.

Code Nuts FR515.

II.1.3. L'avis implique : un marché public.

II.1.5. Description succincte du marché : travaux de déconstruction de bâtiments d'habitation sur les communes de La Faute-sur-Mer (lot 01) et de L'Aiguillon-sur-Mer (lot 02).

II.1.6. Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45110000.

II.1.7. Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8. Division en lots : oui.

II.1.9. Des variantes seront prises en considération : non.

II.2. Quantité ou étendue du marché :

II.2.1. Quantité ou étendue globale :

Le marché a passé sera un marché conclu avec un seul opérateur. Marché à bons de commande sans minimum et sans maximum.

L'estimation en quantité permettant d'apprécier l'ampleur prévisible de la commande est la suivante :

Lot 01 : La Faute-sur-Mer : 600 propriétés.

Lot 02 : L'Aiguillon-sur-Mer : 200 propriétés.

II.2.2. Options : non.

II.3. Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Informations sur les lots :

Lot 01 : Intitulé : La Faute-sur-Mer.

1. Description succincte : travaux de déconstruction de bâtiments d'habitation sur la commune de La Faute-sur-Mer.

2. Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45110000.

3. Quantité ou étendue : A titre indicatif : 600 constructions.

4. Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement : Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du marché).

Lot 02 : Intitulé : L'Aiguillon-sur-Mer.

1. Description succincte : travaux de déconstruction de bâtiments d'habitation sur la commune de L'Aiguillon-sur-Mer.

2. Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45110000.

3. Quantité ou étendue : A titre indicatif : 200 constructions.

4. Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement : Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions relatives au contrat :

III.1.1. Cautionnement et garanties exigés : une avance pourra être versée

Avis d'attribution

marchés publics et privés

Commune et CCAS Bazoges-en-Paillers

Souscription des contrats d'assurance

Avis d'attribution

Le marché a été attribué :

- à Groupama, Niort, pour le lot 01 : dommages aux biens, 2 362 euros, le lot 02 : responsabilité civile, 672 euros et le lot 04 : véhicules automobiles, 854 euros.

- à SMACL, Niort pour le lot 03 : protection juridique, 272,37 euros.

Bon à savoir

Pas assez de marchés publics écologiques

Le critère environnemental est-il suffisamment pris en compte dans les marchés publics en France ? Non, répond la Commission européenne. Une récente étude montre que sept pays européens seulement , sur vingt-cinq, comptabilisent plus de 30% d'appels d'offres comprenant des critères environnementaux. Il s'agit de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède.

Bruxelles souhaite donc que les commandes publiques de biens et de services prennent davantage en compte les questions écologiques. Le nouveau code des marchés publics autorise la prise en compte des exigences environnementales sans restriction de montant ou d'objet. Les acheteurs publics peuvent examiner le savoir-faire des candidats en matière de protection de l'environnement, au travers de l'appréciation de leurs capacités techniques. Aux acheteurs publics de fixer le niveau d'exigence environnementale. Ce critère écologique doit néanmoins être lié à l'objet du marché et ne peut avoir d'effet discriminatoire.

Avis administratifs

Commune de LUÇON
2^o AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de révision simplifiée du PLU de Luçon

Par arrêté du 22 octobre 2010, le maire de Luçon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur un projet de révision simplifiée du Plan local d'urbanisme de Luçon, zone des Guifettes.

A cet effet, M. Jacques Rouillon, domicilié Le Logis de la mission à Saint-Martin-des-Noyers (85140), qualité docteur en médecine à la retraite, a été désigné par M. le Président du Tribunal administratif en tant que commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Luçon du lundi 22 novembre 2010 au 21 décembre 2010, aux jours et heures habituels d'ouverture ou chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Luçon. Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- lundi 22 novembre 2010 de 9 h à 12 h ;
- mardi 30 novembre 2010 de 14 h à 17 h ;
- vendredi 10 décembre 2010 de 14 h à 17 h ;
- vendredi 17 décembre 2010 de 14 h à 17 h ;
- mardi 21 décembre 2010 de 14 h à 17 h.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Commune de SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY
Approbation du bilan de la concertation et création de la zone d'aménagement concerté multisite

Commune de SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY
CAR-LINE DIFFUSION
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

AVIS

Par délibération en date du 5 novembre 2010, le Conseil municipal de Saint-Hilaire-de-Loulay a décidé d'approuver le bilan de la concertation et de créer la zone d'aménagement concerté multisite.

Cette délibération sera affichée en mairie du 19 novembre 2010 au 20 décembre 2010.

Mme le Maire
Danièle LIAIGRE.

dimanche **quest france**

1 journal, 4 cahiers
0,90 € seulement

Les comptes rendus et les résultats des événements et des matches du samedi dans le cahier "sports"

<i>Pour avis</i> <i>La Gérance.</i>
--

Livres

La bibliothèque des collectivités locales

Les marchés à procédure adaptée, de Philippe Schmidt et Laure Thierry (*éd. Berger-Levrault, 325 pages*).

Un vrai guide pour s'y retrouver dans les règles, exigeantes, de la commande publique.

Le droit des élections, de Laurent Touvet et Yves-Marie Doublet (*éd. Economica*).

Les campagnes électorales ont leurs règles. Que l'on songe, par exemple, au financement. Le candidat et l'électeur ont aussi des droits et devoirs. S'appuyant sur la jurisprudence, cet ouvrage donne le bon éclairage juridique pour suivre toutes les étapes d'un scrutin électoral.

La réforme des autorisations d'urbanisme, de Patrick Hocreitère et Jean-Philippe Ming (*éd. Berger-Levrault, 430 pages*).

Pour tout savoir sur le décret du 5 janvier 2007, applicable depuis le 1^{er} octobre. On y parle des lotissements, des certificats d'urbanisme, des permis de construire, etc. Sans oublier les nouvelles règles en matière de contentieux.

La démocratie locale à l'ère d'Internet, de Florence Durand-Tornare et Pascal Nicolle (*éd.de la Lettre du cadre territorial*).

Les nouvelles technologies permettront-elles aux « sans voix » de pouvoir se faire entendre? C'est une des questions de ce guide pratique qui fait le point sur les nouvelles pratiques qu'engendrent Internet. Procédures et structures vont devoir être aménagées.

quest france

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.
Président d'honneur : M. Louis Estrangin.

Société « OUEST-FRANCE », S.A. au capital de 300 000 €. **Siège social** : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00
Télex 730965. Télécopie 02 99 32 60 25.
Site internet : www.ouest-france.fr
Directeur de la publication, responsable de la rédaction : M. François Régis Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations).

Administrateurs : MM. J. Boissonnat, M. Camdessus, J. Duquesne, B. Frappat, D. Guiraud, F.R. Hutin, F.-X. Hutin, Mlle Y.Le Goaziou, MM. B.Le Goaziou, J. Moreau, SIPA représentée par L. Estrangin.

Rédacteur en chef : M. Jean-Luc Évin.
Bureaux parisiens : 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.
Tél. 01 44 71 80 00.

Audience mesurée par AUDIPRESSE

Auturité de régulation professionnelle de la publicité

Vie des sociétés

SAINT JEAN
Société civile immobilière Au capital de 2 000 euros Siège social : 7, rue des Pâquerettes 85750 ANGLÉS

Suivant acte sous seing privé en date du 8 novembre 2010, enregistré à la recette des impôts de Fontenay-le-Comte le 18 novembre 2010, bordereau n° 2010/678 case n° 1, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : Saint-Jean
Siège : 7, rue des Pâquerettes, 85750 Angles.
Objet : achat, construction, administration et location de biens immeubles tant en France qu'à l'étranger.
Durée : 99 ans.
Capital : 2 000 euros (divisé en 200 parts de 10 euros).
Co-gérants : M. Dominique Noyer, 7, rue des Pâquerettes, 85750 Angles.
Mme Marie Girard, La Giraudière, 49120 La Tourlandry.
Immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
La Gérance.

SAJE
Société d'avocats juristes de l'entreprise Parc d'activités de Pont Habert BP 327, 85303 CHALLANS Cedex

Pour avis
La Gérance.

COLARENA PRESQU'ILE
Coopérative agricole à capital variable La Fondinais, 44750 CAMPBON RCS 775 604 739 Saint-Nazaire

Suivant délibération en date du 8 novembre 2010, le conseil d'administration nommé à titre provisoire en qualité d'administrateur, dans les conditions de l'article R. 524-3 du Code rural, M. Didier Orain, demeurant Crincouat à Campbon, en remplacement de M. Rudy Lavazais, démissionnaire, et ce pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

Pour avis
La Gérance.

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

Pour avis
La Gérance.

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS

SAJE
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : chemin de la Ceinture-les-Hutttes 85370 NALLIERS